

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Ai-vo dâi robès dè menistrè?

— A voutro serviço!

— Eh bin m'ein foudrà iena po lo noutro que m'einvouè po l'atsetà.

Et tot d'on coup fâ ao païsan :

— Eh! l'ami! du derrâi on djurêrâi que vo z'êtes noutron menistrè, vo z'ai la méma carrure què li; vo faut mè fèrè lo serviço d'essiyi la roba, kâ se le vo va, le lâi àodrâ.

— Bin se vo volliâi, se repond, et pousè son sa d'ardzeint su la trabilia po einfatâ la roba que lo tailleur vegnâi d'apportâ.

— Montrâ m'ein vâi onco dâi z'autrès, se fe lo larro, mè seimble que elliasiquie ne va pas tant bin!

Et tandique lo tailleur lè z'allâvè queri dein on outro pâilo et que lo païsan avâi la téta dein la roba, po passa lè brés dein lè mandzès, lo voleu attrapè lo magot et tracè.

Ma fâi lo païsan qu'avâi met la roba, lâi cor après ein crieint : « âo voleu! » lo tailleur, que revint, crâi que l'a affèrè à dou flibustiers que sont d'accou, tracè assebin après ein boeileint : « âo voleu, » que totès lè dzeins sè mettont à corrè assebin. Lo voleu, qu'importâvè lo sa, sè met à criâ : bravès dzeins, arretâ cè qu'a la roba dè menistrè, kâ l'est fou, et va fèrè on malheu; arretâ-lo, tandi que vé queri la police; et lo pourro diablo sè tràovè eimpougni pè 'na dozanna d'hommo, que lo minont âo pousto, iô à foorcè dè sè tsermailli, l'affèrè s'expliquè, et iô lo pourro païsan est onco d'obedzi dè payi la roba qu'étâi tota dégruchâ; et tandi cè teimps lo larro a décampâ avoué la renaille, qu'on ne l'a jamé revu.

Quatre ouvriers en goguette, n'ayant plus que quelques sous en poche et congédiés de je ne sais quel chantier, s'arrêtèrent, un lundi après midi, au restaurant de l'Abordage, sous Lausanne. Après avoir joué aux quilles et folâtré dans le jardin, ils se firent servir un bon petit souper arrosé de ce qu'il y avait de mieux dans la cave de l'établissement.

Le souper terminé, ils font demander la note. A l'arrivée du sommelier, grand tumulte autour de la table, chacun voulant payer l'écot :

— C'est moi qui paie.

— Non, c'est moi; c'est à mon tour.

— Pas du tout, combien devons-nous, garçon? C'est moi qui règle.

— Garçon, je vous défends de recevoir un centime de monsieur; il a été convenu que je paierais tout.

Tout à coup, un des convives impose le silence et dit :

— Messieurs, voici un moyen d'en finir, qui satisfera, je pense, tout le monde. Garçon, veuillez vous mettre à notre disposition pendant quelques minutes; il y aura cent sous pour vous. Nous allons vous bander les yeux, chacun fera silence

et le premier que vous attraperez en parcourant la salle, celui-là paiera l'écot.

La nuit était venue. Pendant que le garçon faisait à tâtons le tour de la table, suivait les murs de la salle, nos quatre farceurs défilaient par la porte du jardin et prenaient la clef des champs.

Le pauvre sommelier cherchait toujours, lorsque le patron, qui était absent dès le matin, entra. A peine a-t-il franchi le seuil, que le garçon se précipite vers lui et l'attrape à bras-le-corps en s'écriant :

— Vous êtes pris; c'est vous qui payerez!

Le patron, qui ne tarda pas à comprendre la situation, répondit d'un air furieux et déconcerté :

— Ah! je le vois bien, grand bêta! que c'est moi qui paierai!!

Le lendemain matin, le pauvre garçon quittait l'Abordage, un sac de voyage à la main, l'oreille basse, triste et penaud comme un chien qu'on vient de fouetter.

C'était le lendemain d'une noce à Montpreveyres. Le père de l'époux, brave et simple campagnard, qui n'avait jamais quitté son village, vint accompagner à la gare de Lausanne un des parents invités, qui reprenait le chemin d'Yverdon où il était domicilié. Arrivés bien avant l'heure, les deux amis partagèrent une bouteille au buffet de la gare, assis au grand air, devant une de ces petites tables rondes placée sur l'asphalte.

Après avoir parlé longuement de la noce, du repas excellent, du bon vin qu'on y avait bu, ils s'aperçurent que l'heure du train s'approchait.

Tout à coup, l'ami d'Yverdon se lève et dit à l'autre :

— Antoine, fais-moi un service, va me prendre mon billet à la gare pendant que je dis un mot à M. Humbert.

— Rien de plus facile... où le prend-on?...

— Là-bas.

Notre homme longe le quai, rencontre deux étudiants en partie de plaisir et leur dit :

— Messieurs, où faut-y aller pou avoir une place pou mon cousin d'Yverdon, qui est là?...

Voyant tout de suite à qui il avait à faire, un des étudiants lui montre la cloche destinée à annoncer le départ des trains, posée sur sa console où elle brillait au soleil :

— Voilà, lui dit-il, vous n'avez qu'à sonner.

Et l'étudiant de pousser plus loin.

Le paysan n'hésite pas; il saisit la cloche d'une main vigoureuse et drelin, drelin, drelin.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, le chef de gare, le sous-chef, les secrétaires, tous les employés de la gare sont sur le pont.

— Qu'est-ce qui a sonné?

— Que veux dire ce commerce?

— Est-ce vous?

— Oui, monsieu.

— De quoi vous mêlez-vous?

— Fichez-le au clou!

Toutes les malédictions tombaient dru comme grêle sur le pauvre diable tout ahuri, ouvrant des yeux énormes et ne pouvant se rendre compte de ce dont on l'accusait.

Quand enfin le chef de gare, le prenant à part, lui dit :

— Voyons, c'est vous qui avez sonné?... pour-quoi avez-vous fait cela?...

— Pardon, estiusse, mossieu, je voudrais avoir un biêt.

Tableau !

Sous le titre : *Indicateur de la ville de Lausanne*, M. Théodore Pfister vient de publier un charmant volume, qui se présente au public sous une couverture fort coquette et qui, au point de vue typographique, fait honneur aux ateliers de MM. Corbaz et Ce. Quant à la valeur de l'ouvrage en lui-même, on est vite persuadé, après l'avoir parcouru, que jusqu'ici rien d'aussi complet n'a été publié en ce genre pour Lausanne. Les nombreux renseignements qu'il renferme, y sont classés d'une manière claire et facile à consulter. Rien n'y est oublié ; outre les nombreuses adresses concernant le commerce, l'industrie, l'administration cantonale et communale, les établissements d'instruction publique, officiels et privés, les institutions de bienfaisance, les sociétés diverses, le service des postes, des télégraphes, des chemins de fer, etc., etc., ce volume est enrichi d'un plan du théâtre de Lausanne et de celui de la ville et de ses environs. Nous pouvons dire, en résumé, que l'*Indicateur* de M. Pfister est un travail consciencieux, qui rendra de réels services et mérite d'être encouragé. On peut souscrire à cet ouvrage, jusqu'au 20 courant, à l'imprimerie Corbaz et Ce, à Lausanne. Prix pour les souscripteurs, fr. 3,50, au lieu de fr. 4, prix de librairie.

Une statistique faite à l'aide de l'*Indicateur de la ville de Lausanne*, dont nous venons de rendre compte, nous a permis de constater, en fait de noms lausannois, dans les adresses générales des habitants de la ville et de ses environs, la présence de 146 Blanc, 105 Regamey, 86 Pache, 44 Corbaz. — On compte à Lausanne 171 cafetiers, 115 épiciers, 34 bouchers, 26 charcutiers, 39 boulangers, 23 confiseurs-pâtisseries, 20 marchands de vins et spiritueux.

L'industrie des vêtements compte 84 tailleurs, 276 tailleuses et couturières, 107 bottiers et cordonniers. Celle du bâtiment est représentée par 31 architectes et 150 maîtres d'état.

Il y a à Lausanne 29 médecins, 21 bureaux d'avocats avec 13 stagiaires, 34 notaires, 10 procureurs ou agents d'affaires, 49 ingénieurs, 20 banquiers et banquiers, 23 commissaires-arpen-teurs.

Le mouvement des études est représenté par 120 professeurs et un nombre au moins égal d'instituteurs et d'institutrices ; 31 professeurs de musique ; 41 pensionnats, et une cinquantaine d'écoles particulières, à côté des établissements officiels. — Il s'imprime, à Lausanne, 33 journaux ou publications périodiques.

Un nouveau genre de réclame, qui surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'ici dans ce genre vient d'être mis en pratique à Londres. On prend autant d'hommes qu'il y a de lettres dans le nom du livre

ou de la maison qu'on veut faire connaître, et au lieu de leur mettre une lettre ou une affiche dans le dos, ce qui est maintenant un genre usé, on leur rase la tête, et sur cette boule blanche on peint à l'huile une des lettres composant le mot. Puis on les aligne et on les lance dans la rue, se tenant par le bras, ameutant les passants, qui rient de leur bizarre aspect, mais qui, forcément, lisent la réclame. Et le tour est joué.

M. Jean, domestique chez M. X., aime à faire sa tête. Ce dernier lui dit un jour : « Jean, attellez vite les chevaux et menez Madame à la gare. » Et Jean de répondre : « Monsieur, c'est impossible, mes chevaux sont trop fatigués. »

— Ah ! tes chevaux sont trop fatigués, dit le maître, eh bien attelle les miens.

Dans une discussion entre un protestant et un curé genevois, ce dernier repoussait énergiquement l'idée d'un cimetière commun aux deux confessions : « Mais, monsieur le curé, dit l'autre, vous avez sans doute un bouteiller bien garni ? »

— Ah ! mais oui !

— Et renfermant du rouge et du blanc ? Eh bien, mon cher, quand vous en avez vidé quelques-unes, vous est-il jamais venu à l'idée de faire un tas de celles qui ont contenu du rouge et un autre tas de celles qui ont eu du blanc ?...

La réponse à la question posée dans notre précédent numéro est celle-ci : La lettre *i*, c'est la voyelle, et le clocher c'est là qu'on sonne. — Un de nos lecteurs nous la donne ainsi :

Accepte sans trop te fâcher
Ce calembour dont je frissonne :
Un *I* diffère d'un clocher
Tant qu'il n'est pas un *I* qu'on sonne.

La prime est échue à M. Ernest Oder, à Genève.

Logogriphe.

Savez-vous ce que c'est que des âmes sans corps ?
Consultez mes cinq pieds, mes chers messieurs et dames,
Retranchez le premier, et sans beaucoup d'efforts,
Vous trouverez aussi des corps qui n'ont pas d'âmes.

Prime : 100 cartes de visite.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Verdi et les traditions nationales de la musique en Italie, par M. Maurice Cristal. — La fille du Kaïd. Nouvelle arabe par M. Joseph Noël. — La littérature moderne en Hollande, par M. V. de la Pommeraye. — En Islande. Souvenirs de voyage par M. le Dr Paul Vouga (Deuxième partie). — Variétés. Le mariage en Suisse, par M. Ernest Naville. — L'héritage du vieux Joquelin, par M. E.-C. Grenville-Murray (Deuxième et dernière partie). — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD ET F. REGAMEY.